

Deux enquêtes sont ouvertes contre Lucent

Ces deux enquêtes, qui viennent d'être ouvertes simultanément par l'administration américaine, concernent d'éventuelles infractions à la loi sur les pratiques de corruption à l'étranger, le

Foreign Corrupt Practices Act. Ces procédures font suite à des poursuites engagées contre le constructeur par le National Group for Communications and Computers, une société saoudienne. Cette transparence judiciaire doit être saluée. Mais voilà qui n'arrangera pas la diplomatie américaine au moment où la présence de l'US Army en Irak risque l'enlisement. **La rédaction**